



## Personnels Administratifs :

### Des agent.es indispensables à la qualité des services !

Occupant une place centrale, maillon indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble des directions, les services administratifs sont pourtant une variable d'ajustement dans les politiques d'économies budgétaires de la Maire. La polyvalence, les fusions de services et mutualisations de fonctions support sont imposées dans le cadre de réorganisations permanentes. Le sous-effectif devient chronique tout comme le manque de moyens pour remplir nos missions de service public. **Résultat : les personnels doivent faire toujours plus pour permettre tant bien que mal que les services fonctionnent.**

Trop de professionnel.les débordé.es pallient un manque de moyens, pouvant conduire à leur épuisement, à un turnover important dans les services et à la récurrence de postes vacants ! Le stress et le mal être au travail augmentent. **La charge de travail est telle qu'elle menace notre santé et notre bien-être**, avec toujours moins d'effectifs et de moyens de fonctionnement et un management parfois autoritaire.

Le développement du télétravail, dans le contexte de conditions de travail très dégradées (et vu les conditions de logements et transport en région parisienne), peut apparaître comme une solution. Il peut aussi être un facteur supplémentaire d'isolement, de désorganisation, de surcharge de travail, et renforcer un management autoritaire.

Les personnels administratifs bénéficient d'un niveau de formation et de compétences de plus en plus élevé et on leur en demande toujours plus. Mais ils attendent toujours une reconnaissance professionnelle que leur statut n'est plus à même de leur apporter. Ils attendent légitimement des mesures qui suppriment les blocages de carrière (notamment en fin de grades et le passage en catégorie B et A), et qui constituent un véritable déroulement de carrière.

La Ville de Paris refuse de reconnaître la pénibilité des métiers administratifs en refusant la réduction du temps de travail pour le travail sur écran. Montrant ainsi un vrai mépris pour nos métiers (comme lors des redéploiements sans discernement et sans respect des compétences et parcours professionnels des collègues).

**Pour le SUPAP-FSU il n'est pas possible d'organiser mieux le service public, de créer de meilleures conditions de travail, sans les effectifs, les moyens, et les formations nécessaires ! Ce qu'il faut c'est la reconnaissance de notre travail et de nos compétences.**

Pour cela le SUPAP-FSU défend :

- Un véritable déroulement de carrière d'Adjoint.e Administratif.ive vers Secrétaire Administratif.ve de catégorie B, et de Secrétaire Administratif.ve vers Attaché.e de catégorie A, qui validerait notre parcours professionnel par une reconnaissance de statut et de salaire
- La promotion de grade tous les agent.es promouvables
- Un véritable plan contre toutes les discriminations et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au travail
- Un vrai plan de déprécarisation : à commencer par l'intégration dans le corps des adjoint.es administratif.ves des collègues non titulaires qui travaillent déjà dans nos services et font les mêmes tâches que nous.
- La défense du pouvoir d'achat des agent.es de la filière administrative (voir « [Il faut que ça bouge...et vite](#) ») qui passera notamment par l'augmentation des primes et la réduction des disparités entre directions et filières avec, un montant minimal de prime IFSE (hors primes spécifiques liée aux fonctions) pour tous les agent.es :

Montant IFSE Minimum	1 <sup>er</sup> grade	2 <sup>e</sup> grade	3 <sup>e</sup> grade
Catégorie C	5000 €	6000 €	7000 €
Catégorie B	7500 €	8500 €	9500 €

- Contre le sous-effectif, des recrutements par voie de concours interne et externe

- L'amélioration de nos conditions de travail et l'arrêt des projets qui occasionnent les surcharges de travail
- La reconnaissance systématique en maladies professionnelles des maladies liées à notre travail (burn-out, troubles musculo-squelettiques, canal-carpien, etc...).
- L'amélioration des moyens dédiés à la prévention des risques professionnels
- Pour plus d'humain et de temps au contact des usager.es, l'arrêt de la politique du chiffre
- Le respect de nos horaires de travail, le paiement des heures supplémentaires, le droit réel à la déconnexion et à la protection de notre santé y compris en télétravail
- La revalorisation de l'indemnité télétravail
- Un encadrement respectueux des agent.es sans pression ni mépris
- Un cadre de travail respectant et protégeant le travail des agent.es et leur pratique professionnelle, évitant ainsi une gestion « politicienne » au détriment du service public.

### Télétravail, oui mais...

La demande de télétravail est souvent la conséquence de mauvaises conditions de travail en présentiel, « openspace » et « flex office » (pas de bureau de travail attitré), et de collègues qui trouvent au domicile un lieu plus apaisé. Il se traduit souvent par une augmentation du temps et de la charge de travail, dans un environnement où la frontière entre espace professionnel et espace privé est abolie.

Le télétravail peut faire disparaître des temps informels qui mettent à mal le collectif de travail.

L'absence de matériel ergonomique fourni est facteur de troubles musculo-squelettiques et d'inégalités entre agent.es (taille du logement, revenu).

Et en ces temps de hausse vertigineuse du coût de l'énergie, les épisodes de froid ou de canicule risquent de coûter cher aux collègues en télétravail.

Renvoyées à l'espace privé, les obligations de la Ville en matière de conditions de travail et de préservation de la santé des agent.es sont les grandes oubliées de l'accord cadre à la Ville.

Il faut des moyens réels pour éviter les dépassements horaires et garantir les temps de repos (outils numériques bloqués).

Il faut du matériel ergonomique.

La Ville doit augmenter et aligner le plafond d'indemnisation à 253 euros comme au plan national (et pas 138 euros !)

Pour plus d'infos, retrouvez notre [guide Télétravail](#) sur notre blog

### Des élu.es SUPAP-FSU, ce sont des élu.es :

- soutenu.es par une équipe syndicale totalement indépendante de la Ville de Paris et défendant les droits de tous les agent.es, syndiqué.es ou non, fonctionnaires ou contractuel.les
- opposé.es à toute forme de clientélisme, et porteurs de vraies valeurs,
- soucieux de vos préoccupations, de vos idées et propositions, des discussions et débats entre collègues et respectueux de vos choix,
- appuyant propositions et négociations sur la construction permanente d'une mobilisation efficace,
- formé.es avec notre guide des carrières et des formations spécifiques,
- attentifs à agir contre toutes les formes de discrimination et à l'égalité femmes hommes.

**Voter SUPAP-FSU, c'est l'occasion d'envoyer un signal de résistance et de mobilisation à l'administration et aux élu.es. C'est aussi voter pour un syndicat déterminé, unitaire qui défend tous les agent.es et nos métiers.**

